

Mettre Fin aux Mariages Précoces

Un programme pour accélérer le processus mondial: seconde étape



© UNICEF/UNI207689/KATRAGADDA

2020-2022 Financement:
1.500.000 US \$ à l'UNFPA et à
l'UNICEF via l'UNICEF USA

Les mariages précoces sont mondialement considérés comme une pratique néfaste et une violation des droits humains. En dépit de l'existence de lois condamnant ces mariages précoces, ce procédé reste pratiqué largement dans le monde, quelles que soient les cultures, les religions, les ethnies et les nations. Globalement, 21% des filles sont mariées avant d'atteindre l'âge de 18 ans, ce qui les prive de leur enfance. L'éradication de ces mariages précoces nécessite que l'on aborde, pendant un temps suffisamment long, les multiples facteurs socio-culturels et structurels qui sont à la base de cette pratique. C'est pourquoi il a été décidé que ce Programme Mondial d'Eradication des Mariages Précoces

s'étende sur une période de 15 années, jusqu'en 2030. Pendant ces années, la priorité consistera à faire de ces adolescentes les moteurs essentiels du changement dans les douze nations qui possèdent le plus fort pourcentage de mariages précoces – le Bangladesh, le Burkina Faso, l'Ethiopie, le Ghana, l'Inde, le Mozambique, le Népal, le Niger, la Sierra Leone, l'Ouganda, le Yémen et la Zambie.

Le Zonta a participé à la première étape de ce Programme Mondial avec une contribution de 2 millions de US \$ au cours du biennium 2018-2020.

Principaux Objectifs de l'Etape II:
1. Faire entendre la voix, donner un rôle aux adolescentes en:

- Autonomisant les adolescentes vivant en marge de la société en leur faisant découvrir la vie et en leur apportant du savoir.

- Promotionnant l'égalité des sexes au niveau des familles de filles et de leur communauté.

2. Accorder les ressources et les chances nécessaires aux adolescentes et à leur famille en:

- Renforçant les systèmes éducatifs, de santé et de protection infantile.
- S'intéressant aux rapports qui existent entre pauvreté et pratique des mariages précoces.

3. Améliorer les interventions juridiques et politiques destinées à prévenir les mariages précoces et à aider les adolescentes mariées, divorcées ou veuves en:

- Aidant les gouvernements à renforcer leurs plans pour mettre fin aux mariages précoces.
- Donnant aux gouvernements les compétences pour prendre des décisions conformes aux données et lancer des programmes cohérents.

Résultats obtenus à ce jour

Au cours de cette première étape, le Programme Mondial a dépassé toutes ses prévisions; il a pu toucher des millions de personnes dans les douze pays concernés grâce à des interventions destinées à l'éradication des mariages précoces:

- Ce sont, en 2019, **8,7 millions de filles** qui ont été concernées.
- Ce sont **46.000 lieux de distribution** qui ont pu dispenser des conseils aux adolescentes.
- Ce sont **5,3 millions de personnes** qui ont pu débattre, au sein de leur communauté, des moyens de mettre fin aux mariages précoces.
- Ce sont **8.000 écoles** dans lesquelles on a pu constater une amélioration de l'éducation des filles.
- Ce sont **11 des 12 pays** concernés qui ont mis sur pied des stratégies nationales de lutte contre les mariages précoces, 6 de ces stratégies ont été budgétées et mises en application.
- Ce sont plus de **125 études** qui ont été menées pour informer sur ce programme et prendre des décisions.



Stratégies

- 1. Donner aux filles des opportunités d'acquérir leur autonomie, développer ces opportunités.**
 - a. Améliorer le taux d'alphabétisation, informer les filles sur la reproduction humaine, l'égalité des genres, leur donner des connaissances en matière financière, leur apprendre à tisser des relations saines.
 - b. Aider les adolescentes à fréquenter l'école et à y poursuivre leur scolarité.
- 2. Encourager un environnement où règnent l'entraide et l'égalité des genres.**
 - a. Engager les hommes et les garçons à travailler sur l'égalité des genres, à reconnaître le caractère néfaste du machisme et leur donner l'opportunité de devenir les acteurs d'un changement positif.
 - b. Organiser des débats, permettre le dialogue entre les familles, les communautés, les responsables coutumiers et religieux et autres influenceurs afin qu'ils puissent élaborer des programmes consensuels sur les alternatives aux mariages précoces (dont programmes éducatifs), sur les droits des adolescentes et l'égalité des genres.
- 3. Aider les gouvernements à faire obstacle à ces mariages précoces.**
 - a. Procurer aux gouvernements des supports techniques leur facilitant la promulgation, le renforcement, et le contrôle de la mise en application de recommandations et de lois, en conformité avec les standards des droits humains internationaux, dans le but d'éradiquer les mariages précoces.
 - b. Travailler avec les ministères appropriés responsables de la mise en application du système national de la protection de l'enfance.
- 4. S'assurer de la poursuite des programmes de lutte contre les mariages précoces, quantifier leur impact.**
 - a. Faciliter cette génération à partager des données fiables, à mettre en évidence les besoins des filles en matière d'advocacy, de programmes, d'enseignement et de suivi.
- 5. Construire des partenariats.**
 - a. S'associer aux gouvernements et aux associations afin de s'assurer que les programmes et services de protection sociale, de réduction de la pauvreté, d'autonomisation économique soient bienveillants envers les adolescents, bien compris par les garçons et les filles, atteignent les adolescentes les plus vulnérables ainsi que leur famille.
 - b. Aider les organisations féministes et les associations menées par des jeunes afin que les voix des filles marginalisées puissent se faire entendre, que les normes sociales néfastes puissent être contestées, et que l'égalité de sexes puisse être encouragée.

Résultats escomptés



Que les adolescentes, en marge de la société, puissent améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leur comportement envers leurs droits, leurs relations, leur santé sexuelle et reproductive, leurs connaissances financières, dans le respect du contexte humanitaire.



Que les adolescents mâles, les familles, les responsables coutumiers et religieux, les groupes communautaires et autres influenceurs fassent preuve de plus de compréhension vis à vis de l'égalité des sexes et soutiennent les droits des filles.



Que les systèmes éducatifs, de santé, de protection de l'enfance, de prévention des violences sexistes améliorent leur aptitude à produire des services et des programmes adaptés et de qualité; que ces programmes et services répondent aux besoins des adolescentes et de leur famille, dans le respect du contexte humanitaire.



Que les programmes et services, tant nationaux que régionaux, de protection sociale, de réduction de la pauvreté, améliorent leurs compétences à répondre aux besoins des adolescentes les plus pauvres, ainsi qu'à leur famille, dans le respect du contexte humanitaire.



Que les gouvernements, tant nationaux que régionaux, progressent pour coordonner et implanter des plans d'action et des procédures visant à mettre fin aux mariages précoces.

Que les gouvernements et les Organisations Non Gouvernementales soient en capacité de mieux produire, diffuser, en s'appuyant sur des données fiables et opportunes, les raisons de leur politique et de leurs programmes, les progrès de leur suivi.